

La « médiatisation » des incidents diplomatiques sous le règne de Louis XIV

La publication, dès le début du XVII^e siècle, de textes normatifs pour préciser le rang de chacun dans les cérémonies, comme le *Cérémonial de France* de Théodore Godefroy (1619), puis le *Cérémonial français* de Denis Godefroy, dont un chapitre porte le titre : « Débats de préséance entre ambassadeurs », révèle l'importance que revêtaient alors les questions de cérémonial¹.

Les prétentions des souverains européens à exercer la préséance étaient, depuis le Moyen Âge, débattues à Rome. Les rois de France mettaient en avant l'antiquité de leur race et de leur royaume pour réclamer la première place parmi les rois d'Europe. Ils pouvaient même rivaliser avec les empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident. Ils se prévalaient non seulement de la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais aussi de l'avantage d'être issus d'une dynastie beaucoup plus ancienne que les autres maisons régnantes.

Parce qu'une préséance cérémonielle était le signe d'une prééminence politique, Louis XIV se montra particulièrement attentif aux questions de cérémonial, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume, et veilla à ce que les offenses faites à ses ambassadeurs ne fussent pas impunies. Quelques incidents diplomatiques intervenus sous son règne ont été l'objet d'une médiatisation particulière et ont été inclus dans le programme de propagande royale élaboré dans l'entourage de Colbert. Celui-ci, surintendant des bâtiments du roi en 1664, réalisa une véritable mainmise du pouvoir royal sur les arts et les lettres. Avec l'aide de Chapelain en littérature et de Le Brun pour les arts plastiques, il fit entreprendre une histoire du roi par l'éloquence, par les médailles, par la peinture, la tapisserie, les gravures, les monuments et les spectacles.

Parmi les incidents diplomatiques du règne de Louis XIV, quelques-uns ont été jugés dignes d'être médiatisés. La nature de ces incidents, le moment du règne auquel ils se situent et les suites qui leur furent réservées permettent

¹ Voir à ce sujet L. Bély, « Souveraineté et souverains : la question du cérémonial dans les relations internationales à l'époque moderne », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1996, p. 27-43.

de déterminer selon quels critères ils ont été choisis. Diffusés par l'écrit et l'image, ils ont été représentés par la tapisserie, la médaille et la gravure, et se sont inscrits dans les thèmes décoratifs des bâtiments et des monuments royaux. Les aspects de ces incidents qui ont été popularisés et la forme sous laquelle ils ont été représentés retiendront également l'attention.

LES INCIDENTS MÉDIATISÉS

L'examen des différents supports employés par Colbert pour faire connaître les hauts faits du roi de France, révèle que quatre incidents ont été particulièrement médiatisés. Deux d'entre eux se situent en 1661 et 1662, au début de règne personnel de Louis XIV, et les deux autres en 1683 et 1684, au moment où la politique des Réunions valait au roi de France l'hostilité de bon nombre de pays d'Europe.

Les querelles de préséance du début du règne

Soucieux de s'affirmer sur la scène internationale après la mort de Mazarin, Louis XIV devait tirer parti de deux incidents diplomatiques pour faire valoir ses droits² et engager sa politique de magnificence. Deux incidents survenus au début du règne du roi de France et qui l'ont opposé, l'un à l'Espagne, et l'autre au pape, favorable au souverain espagnol, ont donné lieu à une importante médiatisation.

- L'ambassadeur d'Espagne à Londres

La France avait eu la supériorité parmi les rois de l'Europe jusqu'au règne de Charles-Quint, mais depuis la captivité de François I^{er} à Madrid, les souverains espagnols opposaient au titre de « très chrétien » des rois de France celui de « catholique ». Aussi Louis XIV concevait-il les rapports entre la France et l'Espagne comme un conflit permanent : « L'état des deux couronnes de France et d'Espagne est tel aujourd'hui, et depuis longtemps dans le monde, qu'on ne peut élever l'une sans abaisser l'autre. Cela fait entre elles une jalousie qui leur est, si je l'osais dire, essentielle et une espèce d'inimitié permanente que les traités peuvent couvrir, mais qu'ils n'éteignent jamais. »

En 1661, à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, refusa de céder le pas au comte d'Estrades, ambassadeur de France. Ayant gagné une partie de la foule anglaise, il fit d'abord tuer les chevaux des carrosses français contraignant

² L. Bély, *Louis XIV le plus grand roi du monde*, Paris, 2005, p. 116.